

ANNONCE DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE LE 26 SEPTEMBRE 2025 ET PUBLICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION AU BALO

TRACTIAL (Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR0000035305 / Mnémonique : ALTRA) informe ses actionnaires que le 26 septembre 2025 à 17h se tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) à l'Espace Hermès, 10 Cité Joly, 75011 Paris.

L'avis de convocation sera publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO), conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Cette AGE a pour objet de doter la Société des moyens financiers et capitalistiques nécessaires à son développement et d'optimiser la liquidité du titre.

DES RÉSOLUTIONS STRUCTURANTES POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Le Conseil d'Administration a arrêté le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires. Elles visent notamment à :

- Améliorer la liquidité du titre : Division par deux de la valeur nominale des actions (de 2 € à 1 €), par attribution de 1 actions nouvelles pour 1 ancienne. Cette mesure permettra à chaque actionnaire de recevoir une action nouvelle pour chaque action détenue, sans impact sur le capital social, tout en rendant le titre plus accessible et plus liquide sur Euronext Growth.
- Renforcer la flexibilité financière : Délégations pour procéder à des augmentations de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, que ce soit par appel au marché, auprès d'investisseurs qualifiés ou de partenaires stratégiques. Ces outils permettront de saisir rapidement des opportunités de croissance et de renforcer les fonds propres de manière adaptée.
- Encadrer et sécuriser les émissions futures : Encadrement des autorisations par un double plafond : **50 M€ en valeur nominale et 2,5 Md€ en montant total** (nominal et prime d'émission) pour les titres émis
- Associer salariés et partenaires stratégiques : Attribution de bons de souscription d'actions (BSA) aux salariés et partenaires clés, afin de les associer à la création de valeur et de renforcer leur fidélisation.

« Ces résolutions visent à conjuguer l'accessibilité du titre, le dynamisme de la liquidité et la flexibilité de financement. Elles renforcent la capacité de TRACTIAL à se développer dans un environnement compétitif, tout en maintenant une gouvernance transparente et respectueuse de ses actionnaires », commente Daniel DORRA, Président Directeur Général.

Les documents préparatoires seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Date de l'AGE : 26 septembre 2025, 17h
- Lieu : Espace Hermès, 10 Cité Joly, 75011 Paris
- Publication légale : avis de convocation au BALO
- Modalités de participation : précisées dans l'avis de convocation

A PROPOS DE TRACTIAL (ex-BD MULTIMEDIA) :

TRACTIAL (anciennement BD Multimedia) est une société française cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0000035305 - Ticker : ALTRA).

Établissement de paiement agréé pouvant opérer dans tout l'Europe et l'une des premières sociétés françaises enregistrées en tant que PSAN (Prestataire de Services sur Actifs Numériques), TRACTIAL allie une expertise reconnue dans l'infrastructure fintech à une vision long terme dans l'univers des actifs numériques.

En 2025, elle devient la première institution financière régulée en Europe à adopter pleinement le modèle de BTC Treasury Company, en allouant une part de sa trésorerie au Bitcoin de manière structurée, transparente et stratégique.

Au-delà de sa plateforme propriétaire Payment.net et de son offre Fintech-as-a-Service (FaaS), TRACTIAL considère sa trésorerie comme un véritable moteur de croissance et de création de valeur dans la durée.

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- La société mère a obtenu un agrément d'Établissement de Paiement auprès du régulateur français (ACPR) en 2015. La société est aussi habilitée depuis 2023 à gérer les crypto-actifs pour le compte tiers (tenue de wallet, change crypto, etc.) grâce à son statut de PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) obtenu auprès de l'AMF.
- La filiale BD MULTIMEDIA HK LTD édite des solutions logicielles dédiées aux services de paiement.
- La filiale METACOLLECTOR est une plateforme permettant d'intégrer l'art ancien du domaine public dans le monde des NFT. Ces NFTs sont ensuite visualisables dans le metaverse et échangeables entre collectionneurs.
- La filiale UNIQUIRE porte le projet de plateforme de "Curated Fine Art NFTs" du Groupe.
- La filiale OLYMPUS GAME développe un jeu de type "Play to Earn" dont l'économie, basée sur la blockchain, est centrée sur le token \$OLYMP et des NFTs utilisables dans le jeu.
- La filiale PAYCOM édite les cartes Mastercard prépayées ToneoFirst dont les produits sont distribués près de l'ensemble des buralistes en France.
- La filiale CAPLA porte le projet d'immobilier fractionné.

TRACTIAL est coté sur Euronext Growth (Code ISIN : FR0000035305 / ALTRA).